



3. FEUILLE POUR LE PAVIER.

gant, de sorte que nos cerises peuvent se faire en autres nuances qu'en rouge. La bordure du panier devra, en ce cas, correspondre à la nuance des cerises.

Nous avons déjà étudié dès le début de notre journal (voir le n° 2 du 14 janvier 1872) les pelotes en laine pour jeu de quilles. Le travail des pelotes pour cerises est le même, mais les cerises sont plus petites, et par conséquent les ronds de carton à employer doivent être moins grands que pour le jeu de quilles. Nos lectrices qui possèdent la collection complète de la *Revue de la Mode* trouveront dans le n° du 14 janvier 1872 la marche complète du travail



2. PANIER MEXICAIN. — MODÈLE DE M^{ME} DELALANDE.



6. GARNITURE EN PASSEMENTERIE, JAIS ET FOURRURE.



7. GARNITURE EN PASSEMENTERIE, JAIS ET FOURRURE.



5. CERISE POUR LE PANIER.

avec dessins explicatifs. Pour celles qui ne possèdent point la collection, je vais tâcher de suppléer à cette lacune par une explication aussi claire que possible.

Prenez deux petites feuilles de carton, deux cartes de visite, par exemple, taillez dedans deux ronds grands comme une pièce de 1 franc, au milieu de ces ronds taillez une ouverture grande comme une pièce de 20 centimes; maintenant, enflez une grande aiguillée de laine et doublez-la au besoin; réunissez ces deux ronds, en entrant l'aiguille dans le trou du milieu, entourant les parois et revenant dans le même trou de dessous en dessous. Il faut, en opérant ce travail, tourner tout autour du

peut plus moelleux, plus velouté.

Lorsque vous aurez exécuté ainsi dix-huit feuilles et quatorze cerises, vous les réunirez en deux groupes de chaque côté du panier, en les montant sur un fil de laines recouvert de laine marron. Notre dessin 2, qui représente le panier achevé, montre clairement la disposition d'un des deux grou-

cerce régulièrement jusqu'à ce que le trou du milieu soit entièrement rempli de laine et qu'il ne reste plus de place pour passer même l'aiguille.

On coupe alors toute sa laine à l'endroit où les deux cartons se rejoignent, de façon à ce que les ciseaux puissent entrer entre les deux surfaces du carton. Lorsque les laines sont complètement séparées, on prend un brin de fil excessivement fort, on le passe entre les deux cartes, puis on le noue très-serré, de façon à ce que tous les brins de laine soient retenus en un seul faisceau. Lorsque le nœud est solidement fait, vous enlevez vos deux cartons en les déchirant, et vos laines, en s'écartant, prennent immédiatement la forme d'une boule qui figure parfaitement la cerise. Avant de couper le fil, il faut cependant y rattacher une petite tige



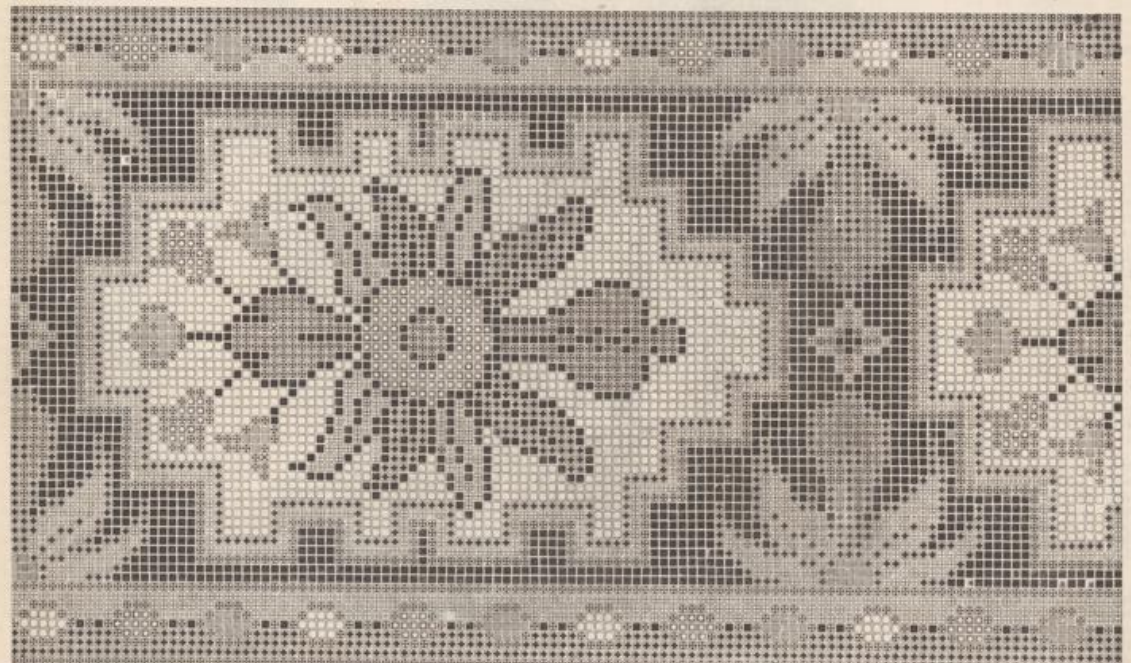
4. RUCHE DU PANIER.



8. GARNITURE EN PASSEMENTERIE ET JAIS



9. GARNITURE. — MODÈLES DE LA MAISON L. TUFFIER.



10. BANDE EN TAPISSERIE. MODÈLE DE M^{ME} LECKER. □ Laine ponceau. ■ Laine noire. * Laine lavane foncé. ▨ Laine lavane clair. ▩ Laine vert ponceau. □ Laine bleu clair. ▨ Soie jaune d'or.

pes de c...
ce sont...
se croise...
se trouve...
cinq ceris...
n'a une o...
feuilles;...
peut var...
son. L'au...
est sembl...

6 à 9...
en passe...
nous m...
dans m...
toute u...
garniture...
fections...
seront le...
la saison...
ver. En...
modèles...
ment pos...
fier, 77...
Ces quat...
légères e...
compos...
de perle...
ures; la...
plusieur...
couleur...
nir.

10. Ba...
— Modè...
rue de R...
en tapis...
chaises...
compos...
tache en...
hres sur...
motif se...
sur la b...
eau, en...
havane...
soie jau...
même su...
laine n...
d'une ex...
beaucoup...
leurs à...
quées so...

11. Ba...
passé se...
M^{ME} Le...
batl. —
méthode...
jolie bar...
choisir...
en rapp...
notre s...
mière r...
coudre...
ganse p...
che très...
choisir...
blanc po...
de tous...
les et l...
milieu...
faits so...
lées ou...
cordonn...
quel or...
surd os...
Une a...
à faire...
chalmet...
que les...
uns au...
plein.

On p...
la ban...
branche...
les est...
faite au...
donnet...
ces doi...
que l'al...
ment...
Celle...
avons v...
peut se...
cachem...
servir...
chaises...
de lit...
des pou...

12. T...
huit à...
cachem...
une ju...
jupon...
devant...
vers de...
Chapea...
orne de...

pes de cerises et de feuilles: ce sont deux branches qui se croisent; sur une branche se trouvent six feuilles et cinq cerises; l'autre branche n'a que deux cerises et trois feuilles; mais votre goût peut varier cette combinaison. L'autre côté du panier est semblable.

6 à 9. Quatre garnitures en passementerie. — Nous nous proposons de donner dans nos prochains numéros toute une série de nouvelles garnitures pour robes, confections, manteaux, etc., qui seront le plus en vogue pour la saison d'automne et d'hiver. En voici d'abord quatre modèles, fabriqués spécialement pour la maison L. Tuffier, 77, rue de Hambourg. Ces quatre garnitures, fort légères et fort élégantes, se composent de passementerie, de perles de jais et de fourrures; la fourrure se fait en plusieurs nuances, suivant la couleur du vêtement à garnir.

10. Bande en tapisserie. — Modèle de M^{me} Lecker, 3, rue de Rohan. — Cette bande en tapisserie pour rideaux, chaises, fauteuils, etc., se détache en lentes un peu sèches sur fond pourcelan. Ce motif se répète indéfiniment sur la bande. Le fond pourcelan, encadré de deux tons havane et d'un filet en soie jaune d'or, repose lui-même sur un autre fond en laine noire. Cette bande, d'une exécution facile, produit beaucoup d'effet. Les couleurs à employer sont indiquées sous le dessin.

11. Bande à broder au passé sur coutil. Modèle de M^{me} Lecker, 3, rue de Rohan. — Il existe plusieurs méthodes pour exécuter cette jolie bande; c'est à nous de choisir celle qui sera le plus en rapport avec nos goûts et notre savoir-faire. La première méthode consiste à coudre côte à côte une petite ganse perlée ou une soulache très-fine; il faudra bien choisir ses nuances: le bleu-blanc pour la fleur, des verts de tous les tons pour les feuilles et les culots. Quant au milieu des bluets, ils seront faits soit en perles de jais taillées ou arrondies, soit en cordonnet jaune, à l'aide duquel on forme un point de nœud ou un point de sable.

Une autre méthode consiste à faire le tout au point de chaînette plein, c'est-à-dire que les rangs sont accolés les uns aux autres et forment plein.

On peut encore faire toute la bande au passé; chaque branche de fleurs ou de feuilles est en ce cas bourrée et faite au plumetis ou au cordonnet bien fourni; les nuances doivent être les mêmes que j'ai indiquées précédemment.

Cette bande, que nous avons vue brodée sur toile, peut se faire sur drap, sur cachemire ou sur coutil et servir indifféremment pour chaises, fauteuils, descentes de lit, sièges de jardin, bandes pour grands rideaux, etc.

12. Toilette de fillette de huit à neuf ans. — Jupou de cachemire bleu Louise, monté dans toute sa longueur en plus longs et réguliers comme une jupe écossaise. Tunique en chalis aux rayures satinées d'un bleu Louise assorti au Jupou. Cette tunique est retournée à la Pompadour dans le milieu des lés de derrière; devant, elle forme tablier; la berthe carrée, le tour de la basque pointue, et celui des revers des manches sont ornés d'un ruche à la vieille, pris dans l'étoffe même de la tunique. Chapeau Walteau en paille grise assortie de nuance, autant que possible, avec la tunique, orné de rubans bleus et d'une aile de canard d'Amérique ou de pigeon exotique.



11. BANDE EN BRODERIE AU PASSÉ SUR COUTIL. — MODÈLE DE M^{me} LECKER.

13. Toilette de jeune femme. — Robe de popeline de Lyon couleur gris tourterelle, avec ornements de nuance bleu turquoise; le devant de la jupe, tout uni, est orné de blais posés dans la longueur, lesquels sont lisérés de bleu; sur le derrière de la jupe se trouve un flot de petits volants réguliers, montés simplement en fronces et retombant les uns sur les autres sans interruption; le pied des uns cache la tête des autres. Corsage ou paletot à grandes basques arrondies, avec col et revers mousseline, le tout liséré de blanc et agrémenté de boutons recouverts d'étoffe assortie aux lisérés; col à coins cassés, cravate Laval-lière bleu turquoise. Nous donnons sur notre supplément les patrons de ce corsage ou paletot à revers. Chapeau Montespan en feutre gris, bridé de velours noir, enserré en jarrettière d'une écharpe en turquoise bleue retesant un panache de plumes de plusieurs nuances de bleu.

14. Toilette de bébé. — Robe de cachemire blanc, ornée de draperie aux dents très-accentuées; ces dents sont lisérées de rouleautés de satin blanc, bleu ou rose, à volonté; la ceinture, en faille, est assortie de nuance à la garniture de la robe. Chapeau de forme balgoune, rabattu devant et sur les oreilles, garni de rubans de même nuance que la ceinture; panache de plumes blanches.

15. Toilette de jeune fille de treize à quatorze ans. — Robe de taffetas d'Italie noir, arrivant un peu plus haut que la cheville, parfaitement arrondie et garnie d'un haut volant à tête. Ceinture napolitaine en laizage souple à fond rouge ou bleu, traversée par des rayures aux nuances variées et boursées. Paletot sac croisé sur la poitrine, en drap montagnac gris de fer; boutons dorés. L'encadrement du paletot s'obtient par l'applique d'un velours étroit. Nous donnons sur notre supplément les patrons de ce paletot croisé. Fraise en tulle Bruxelles pouvant se blanchir. Chapeau Montpensier en feutre gris Giselle, avec jarrettière de velours noir, rattachée par une boucle dorée; panache de plumes rouges ou bleues assorties à la ceinture.

COIFFURES D'AUTOMNE

Nous devons à l'obligeance de M. de Bysterveld, 5, boulevard Salm-Honoré, l'une des célébrités de la coiffure parisienne, la création de ces nouveaux modèles de coiffure pour l'automne de 1873, pour bal, dîner, soirées ou théâtre.

16. Coiffure de dîner. — Partagez les cheveux de devant à 10 centimètres du front et les cheveux de derrière en deux parties égales, d'une oreille à l'autre. Avec la partie supérieure des cheveux de derrière, exécutez une natte que vous épinglez en rond; cette opération servira de point d'appui à votre coiffure. Avec la partie du bas des cheveux de derrière, faites un catogan Louis XV. Pour le devant, il faut faire deux dents au papier de chaque côté de la raie; ensuite, de chaque côté du catogan, quatre marteaux sur épingles. Jeter çà et là dans la nuque quelques boucles négligemment frisées. Touffe de coquelizots.

17. Coiffure de soirée. — La raie transversale se fait à 8 centimètres du front. On oudule et on papillote le devant. Pour faire ces papillotes sur le front, il faut couper les

Soie jaisée d'or.

cheveux; pour le derrière de la coiffure, on prend d'abord une petite mèche sur le sommet de la tête et on l'épinglé au rond; c'est ce qui sert d'attache au reste de la coiffure; on obtient ensuite trois relevés à racines droites; avec les pointes de cheveux qui vous restent et quelques épingles frisées, vous exécutez le dessus de la coiffure. Pour terminer, placez dans la nuque deux boucles légèrement coiffées; comme ornement, ajoutez un nœud de rubans de faille bleu turquoise avec une jolie rose, boutons et feuillage.

18-19. Coiffure de bal (devant et dos). — Les cheveux sont séparés par devant à 10 centimètres du front et un peu loin derrière l'oreille. On attache les cheveux de derrière qui restent; et c'est avec ces cheveux que l'on obtient les coques du dessus de la tête. Par devant, on exécute quatre coques légères sur le front, et avec les cheveux on fait tout autour de la tête des relevés roulés en dedans qui se rattachent tous sur le sommet de la tête, avec toutes les pointes des coques enroulées. Derrière, on fait, en se servant d'une natte carrée, deux torsades très-molles descendant et remontant, avec quelques boucles dans le milieu et au-dessous des torsades. Une touffe de lilas blancs avec trépan, orne le sommet et le derrière de la tête, et une double plume archée de donner à cette coiffure un grand cachet d'élégance.

20. Coiffure de soirée. — Pour exécuter cette coiffure, il faut onduler le devant à grandes vagues; les petits cheveux du front sont papillonnés et frisés à petits anneaux très-légers. Le reste de la coiffure consiste en un chignon frisé, que l'on place tout coiffé; pivote posée un peu de côté sur le sommet de la tête; tiges d'avoune retombant par derrière jusqu'à la naissance de l'épaule.

21. Coiffure de théâtre. — Faire la raie à 10 centimètres du front et un peu loin derrière l'oreille; prendre ensuite une mèche sur le dessus de la tête, en faire un petit tortillon et l'épingler; cette première opération sert de point d'appui à toutes les autres. Faire, derrière, un catogan Louis XV, c'est-à-dire un relevé à racines droites. Pour terminer la coiffure, il suffit de placer des marteaux sur épingles, en les disposant de la façon la plus gracieuse. Un pouf de fleurs ou de rubans, ou une aigrette, lui donnera son dernier cachet.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Toilette de fillette de sept à huit ans. — Jupou de taffetas d'Italie noir, montée à plus plats dans toute sa longueur. Polonoise en algérienne de nuance gris de fer, aux raies salinées; cette polonoise est formée en redingote dans toute sa longueur; elle est encadrée d'une bande de velours noir, n° 70; cette bande fait tête à un volant plissé de même étoffe, qui entoure le bas de la polonoise. Chapeau de paille anglaise orné de rubans rouges et de velours noir réunis en pouf sur le sommet, et dont les bouts retombent dans le dos en longues brides.

Toilette de jeune fille de neuf à dix ans. — Jupou de foulard tussor, orné d'un haut volant froncé, dominé par une ruhe; la tunique est en taffetas d'Italie, couleur bordeaux clair; cette tunique est ornée d'un volant plissé et monté

à tête. Le corsage, décollé en rond, se prolonge en longues basques-habit. Chemisette de mousseline avec entre-deux trou-trou dans lesquels sont passés de petits velours de nuance assortie au jupon. Chapeau de sparterie recouvert de mousseline bouillonnée.

Toilette de bébé de deux à trois ans. — Robe de nanosok dont la jupe est entièrement illustrée de broderie anglaise ou brodée de Saxe très à jour. La grosse ceinture en velours cerise est maintenue à l'aide de bretelles assorties, mais de largeur plus étroite. Corsage montant, entièrement brodé; chapeau de feutre blanc enrubanné de velours cerise et agrémenté d'un panache de velours blanc.

Toilette de jeune fille de treize à quatorze ans. — Robe de popeline de Lyon bleu turquois; la jupe arrondie est ornée de deux petits volants tuyautés; dans chacun des tuyaux s'incruste une patte de velours marron doré prise dans du n° 3 ou 4, au plus. La tunique est arrondie, elle comporte le même ornement que le jupon; cependant il n'y a qu'un vo-

corbeau d'où s'échappe un panache de plumes roses. La ceinture fraugée est en faille noire.

Toilette de chaise ou de pêche pour jeune garçon de treize à quatorze ans. — Costume de velours anglais marron doré; le pantalon, de forme culotte, est serré au genou à l'aide de boutons de nacre qui le rattachent à la Louis XV. La veste, ouverte sur un gilet assorti, se bonbonne à l'aide de boutons dorés ou en aventurine. La chemise est à raies bleues et blanches, avec col Colin. Chapeau Diavolo en feutre gris avec jarretière en bourdaloue marron.

Toilette de petit garçon de trois à quatre ans. — Costume de matelot en cachemire ou sergé bleu de roi. La veste, qui s'ouvre en éventail, est encadrée de deux galons de soie blanche; la ceinture, posée sur le gilet, se rattache par derrière; elle est en foulard sergé d'un bleu un peu plus clair que le costume. Chapeau de matelot avec simple jarretière en faille bleue. Nous donnons sur notre supplément les patrons de ce costume.



12. FILLETTE DE 8 A 9 ANS. 13. TOILETTE DE JEUNE FEMME. 14. TOILETTE DE BÉBÉ. 15. JEUNE FILLE DE 13 A 14 ANS.

lant qui est surmonté d'un riché de velours marron pris dans le n° 50. Paletot ajusté à revers et à grand col, croisé sur la poitrine et en-adré d'une bande de velours marron n° 70, posé à plat. Chapeau gondole, en paille d'Italie, orné de ruban de faille bleue de couleur assortie à celle de la robe et d'un houquet de fleurettes marron.

Toilette de jeune fille de onze à douze ans. — Jupou de taffetas d'Italie rose, orné d'un grand volant à tête tuyauté-Tunique et corslet en taffetas gris argent, gonflée en ballon, ornée d'un simple volant bordé d'un petit velours rose. Pardessus cambé en popeline blanche ou drap velours, à volant, doublé de taffetas rose, pareil à celui de la jupe; ce pardessus se rattache par un seul bouton sur la poitrine, puis il s'échance pour s'ouvrir en éventail sur les hanches, laissant apercevoir un joli gilet de taffetas rose aux pointes accentuées. Nous donnons aujourd'hui sur notre supplément les patrons de ce pardessus. Chapeau de paille d'Italie ensermée d'une jarretière rattachée par une boucle de jais; dans le dos hords sont fèrement retroussés sur le côté; aile de

que j'ai vu; l'imagination de mes lectrices suppléera facilement à ce que cette description pourrait avoir d'incomplet ou d'incolore. J'ai dit que les meubles étaient encombrés d'étoffes, de dentelles, de bijoux et de fleurs; mais comme le plus grand ordre avait présidé à cet arrangement, j'ai pu passer en revue toutes ces merveilles. Occupons-nous d'abord du rayon des dentelles, comme dirait un commis ou nouveauté, et admirons une tunique en chantilly, assez longue pour être relevée et former pouf par derrière. Deux corsages, l'un montant et l'autre décollé, font de cette magnifique robe une toilette de dîner ou de soirée, à volonté. Bien entendu, on met par-dessous une jupe de faille très-garnie du bas et à traîne plus ou moins longue, et un corsage, également de faille, décollé ou montant, suivant la circonstance.

Pour qu'on ne me reproche pas d'induire mes lectrices en tentation de dépenses folles, j'ajouterais que j'ai vu de

PLANCHE DE PATRONS

Patron du paletot à revers pour jeune femme. Voir le dessin 13 du journal.

Paletot croisé pour jeune fille de treize ans. Voir le dessin 15 du journal.

Pardessus cambé pour fillette de dix ans. Le dessin de ce paletot se trouve sur la planche colorée qui accompagne ce numéro. Nous en avons reproduit la silhouette sur la planche de patrons pour celles de nos abonnées qui ne reçoivent point les modes colorées.

Costume matelot pour petit garçon de quatre ans. Le dessin de ce costume se trouve sur la planche colorée de ce jour; nous en reproduisons la silhouette sur notre planche de patrons.

Robe d'enfant à sou-tacher la machine à coudre.

Deux cols de mouchoir avec écussons.

Alphabet complet à broder au plumetis, point de rose et point.

Ciffres demandés. Notre prochain supplément du 21 septembre contiendra les patrons en grandeur naturelle d'un certain nombre de confections nouvelles pour l'automne et l'hiver.

E. SOUVY.

COURRIER DE LA MODE

On m'a demandé la description de la corbeille dont j'ai parlé dans un précédent numéro; je vais tâcher de raconter ce

plumes roses. La
une garçoa de treize
anglais marron doré;
ou genou à l'aide de
Louis XV. La veste,
à l'aide de boutons
et à raies bleues et
volo en feutre gris

tre ans. — Costume
de rol. La veste,
deux galons de soie
se rattache par der-
en un peu plus clair
oc simple jarretière
supplément les pa-

LANCHE DE PATRONS

Patron du paletot à
vers pour jeune fem-
e. Voir le dessin 13
Journal.

Paletot croisé pour
une fille de treize
s. Voir le dessin 15
Journal.

Pardessus cambré
sur fillette de dix
s. Le dessin de ce
paletot se trouve sur
planchette coloriée qui
compagne ce nu-
éro. Nous en avons
produit la silhouette
sur la planche de pa-
trons pour celles de
nos abonnées qui ne
peuvent point les
avoir coloriées.

Costume matelot
sur petit garçon de
cinq ans. Le dessin
de ce costume se trou-
ve sur la planche co-
loriée de ce jour;
nous en reproduisons
la silhouette sur notre
planchette de patrons.
Robe d'enfant à sou-
rire et la machine à
coudre.

Deux coins de mou-
choir avec écussons.
Alphabet complet à
plumets. Le dessin
de ce costume se trou-
ve sur la planche co-
loriée de ce jour;
nous en reproduisons
la silhouette sur notre
planchette de patrons.

Notre prochain sup-
plément du 21 sep-
tembre contiendra les
dessins en grandeur
naturelle d'un certain
nombre de confections
nouvelles pour l'au-
tumn et l'hiver.

E. BOUX.

COURRIER

LA MODE

On m'a demandé la
description de la
robe dont j'ai par-
lé dans un précédent
numéro; je vais tâ-
cher de raconter ce
qu'il y a de plus
intéressant dans ce
costume. Les écus-
sons étaient enco-
rés de fleurs; mais
à cet arrangement,
nous avons ajouté
des Occupons-nous
d'abord d'un commis
en chantilly, assez
long derrière. Deux
boutons, font de cette
robe de soirée, à vo-
lants, une jupe de faille
moins longue, et
un montant, sur-

mes lectrices en
que j'ai vu de



REVUE DE LA MODE

Journal de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

A. L. BOUTON
N° 66

1873

—
ci
ni
er
ui
as
qu
fr
né
de
to

so
lo
qu
co
es
au
re
da
toi
la
po
en
on
d'
de
me
et
qu
le
soi
l'
bla
ori
de
un
aci
cel
cas

1
rés
cel
oni
gri
pet
frot
et
neg
res
con
guc
plai
voi
cô
la
retu
re
ce

2
thé
rale
du
loin
pre
mè
de
peti
ping
mie
de
tout
re,
logi
à-d
cine
min
suff
mar
en l
fago
se.
ou
adgr
son

To
d'Ha
nals
cette
guet
cette
entoi
orné
sur l
longi
To
lard
roch
clair



16. COIFFURE DE DINER.

18. COIFFURE DE BAL (DEVANT).

20. COIFFURE DE SOIRÉE.

17. COIFFURE DE SOIRÉE.

19. COIFFURE DE BAL (DOS).

21. COIFFURE DE THÉÂTRE.

NOUVELLES COIFFURES D'AUTOMNE. — Modèles créés spécialement pour la REVUE DE LA MODE, par M. de Bysterveld, 5, faubourg Saint-Honoré.

semblables tuniques en dentelle lama blanche ou noire, très-fine, et qui peut fort bien remplacer le chantilly. Rien n'est gracieux et joli comme une tunique en lama blanc avec par-dessous bleu, gris perle ou rose, ornée de nœuds parovis ou de nœuds de velours noir. Une semblable toilette est inusable, peut prendre mille formes, et représente un prix fort modeste.

Ceci dit, entre parenthèses, je continue. Auprès de cette tunique se trouvaient de superbes volants de chantilly; d'autres, en vieux point à l'ailguille, d'une valeur inestimable, quelques hauts seulement de 20 cent.; quelques mètres de dentelle de Bruges tellement fine et soyeuse, que j'avoue n'en avoir point encore vu d'aussi belle.

Il y avait là aussi des mouchoirs composés d'entre-deux de molles et de jours à l'ailguille, d'autres en vieux point, d'autres encore merveilleusement brodés et ornés d'une valenciennes admirable.

Dans un étroit carton se trouvaient rangées dix-huit barbes de dentelle blanche, dentelle de Bruges, auxquelles on peut garnir une robe de velours ou de faille, soit en formant ces nœuds, soit en composant un ornement qui ne saurait manquer d'être charmant.

Je ne parle pas des guipures; il y en avait cependant de fort belles, mais j'ai bête de vous entretenir des bijoux qui étincelaient dans leurs écus de velours grenat. J'ai remarqué tout d'abord un admirable peigne girafe ou à l'espagnole, et sa présence au milieu de ces merveilles de la mode m'a fait supposer que ce genre d'ornement serait très en vogue cet hiver pour accompagner les hautes coiffures. Ce peigne n'avait rien d'exagéré, cependant. Il se composait d'une galerie à trois rangs de perles fines, séparées entre elles par un léger feuillage d'or parsemé de petites émeraues. Il accompagnait des boucles d'oreilles formant une sorte de triangle allongé, dans lequel se retrouvait la même disposition de perles et d'émeraues. Cette parure se complétait d'un collier avec médaillon, affectant aussi cette forme triangulaire. Le collier était tout simplement une légère guirlande de feuillage d'or semé d'émeraues, avec pendentifs en perles fines. Bracelet du même style. Un charmant peil bracelet porte-bonheur, entièrement garni d'une rangée de petites turquoises; une bague semblable s'attachant au bracelet par une légère chaînette. Un autre bracelet composé de quatre petits cercles très-minces, en or; chaque cercle est orné au milieu d'une pierre précieuse et différente des autres; sur l'un est une émeraude, sur l'autre un rubis, sur le troisième un brillant, sur le quatrième un saphir. Les quatre pierres s'étageaient au-dessous l'une de l'autre, formant sur le dessus du bracelet une diagonale d'où s'échappaient mille feux. Puis encore des bagues, parmi lesquelles un saphir de la plus belle eau entouré de brillants et monté dans le goût ancien; un émail charmant et de forme oblongue, où au pinceau d'un grand artiste, et entouré de perles fines. Puis encore une montre, merveille d'art et de goût, style Louis XV, extrêmement simple, mais portant la signature Breguet, et accompagnée d'un bracelet au crochet ciselé, d'un tra-ail exquis.

Nous voici devant les cachemires, et je ne sais si je vais oser, chères lectrices, vous faire ma profession de foi au sujet de ce vêtement lourd, incommode, disgracieux, et qui ne sied qu'au plus petit nombre; si quelques-unes d'entre vous sont tentées de traiter d'hérésie l'opinion que j'exprime ici, je les prie de chercher dans leurs souvenirs, de regarder attentivement toutes les femmes qui arborent le cachemire, et de me dire franchement si elles n'ont pas trouvé souvent que la taille la plus élégante paraissait gauche, ainsi enveloppée. Je ne prétends pas qu'il faille hanter absolument d'une corbeille ce vêtement qui a le mérite, pour le vulgaire, de représenter une valeur importante. Il est d'ailleurs très chaud et peut rendre de réels services; mais je prétends qu'il faut, pour le porter avec quelque grâce, réunir dans sa personne plusieurs conditions: être grande et mince d'abord, avoir ensuite une grande aisance d'allure et une distinction réelle. Ceux que j'avais sous les yeux étaient d'une finesse incomparable, car c'est là encore une condition d'élégance pour le cachemire; plus il est fin, plus il est souple, mieux il se drape, par suite, moins il est disgracieux.

Combien je préfère le luxe des fourrures à celui des châles! Et ce n'est pas une question d'économie, car on peut dépenser en martre-zibeline, deux fois la somme que coûte le plus fin tissu de l'état.

La mode, depuis quelques années, a fait revivre le witchoura de nos grand-mères, c'est-à-dire la pelisse fourrée et bordée. Et comme tout le monde a voulu avoir un manteau fourré, on a fait servir à cet usage les peaux de tous les animaux connus et inconnus, depuis le chat domestique jusqu'au hanster, si commun en Allemagne. La doublure en fourrure la plus commode et la plus solide est le *dos* de petit-gris, un peu plus cher sans doute que le ventre de petit-gris, mais qui n'a pas du moins l'inconvénient de jaunir. Voilà encore une digression; je m'arrête, car j'aurais beaucoup à dire sur ce point, et je me réserve de reprendre un autre jour ce sujet très-intéressant à l'approche de l'hiver; aujourd'hui, je dois continuer ma description.

Un vêtement élégant était posé sur un fauteuil: c'était une sorte de dolman en soie gros grain, doublé en loutre

ordinaire et orné d'une bordure en loutre de mer, haute de 10 centimètres. La loutre de mer est une fourrure presque noire, à poils courts, touffus et soyeux; elle est d'un prix bien plus élevé que la loutre ordinaire. Auprès, se trouvait encore une grande pelisse en velours noir doublée de dos de gris. Cette pelisse, légèrement cintrée à la taille et très-longue, était bordée d'une bande de martre-zibeline de 6 centimètres environ; manches en martre-zibeline, et bande pour garniture de chapeau en fourrure pareille. Enfin, une sortie de bal en satin blanc, forme dolman, doublée et bordée d'hermine, avec capuchon de satin blanc, doublé et bordé d'hermine.

Je n'aurais garde d'oublier deux évenails, deux véritables bijoux; l'un, pour le bal, en nacre découpée à jour comme une dentelle, avec garniture de satin blanc et de point d'Alençon; l'autre, très-petit, monté en écaille avec moire noire; sur la moire, deux petits amours peints en grisaille par la main d'un artiste. Pour faire contraste à cet éventail miniature, un troisième, suspendu à une riche ceinture de cuir noir à agrafe d'argent, déployait ses énormes feuillettes et montrait une avalanche de roses moussues jetées négligemment dans le coin de l'éventail.

Il n'est plus d'usage, paraît-il, d'offrir dans la corbeille des pièces d'étoffe pour faire des robes. Je n'ai vu, parmi tant de belles et jolies choses, ni velours déployés, ni satins mirlolants; mais, en réfléchissant, j'en ai vu compris la raison. Nos habiles couturières se réservent maintenant le droit de fournir ces étoffes, et ce serait commettre un crime de lèse-élégance que d'imposer à sa tailleur une pièce de soie ou de velours.

Je voudrais bien vous dire quelques mots de mille riens charmants que j'ai aussi remarqués, et qui vous fissent si bien, chères lectrices, comme par exemple une petite couronne toute ronde en jasmin et en rose pompon, qui doit se poser sur le sommet de l'édifice de la coiffure, légèrement de côté, et qui s'harmoniserait à merveille avec une fraîche robe de tulle blanc; ou encore de cette guirlande de fuchsias roses, si naturelle, si élégante, complètement gracieuse d'une robe bleu ciel, garnie de dentelle blanche; ou bien encore... Mais je ne m'arrêtais plus, et ce courrier est déjà interminable. J'aurai plus d'une fois l'occasion de revenir sur les détails que je suis forcée aujourd'hui de laisser de côté.

MARIE DE SAVERNY.

LES HÉROÏNES DE LA CHARITÉ

L'Académie française a consacré une partie de sa séance du 28 août à la distribution des prix annuels que de pieux donateurs ont fondés dans le but de récompenser et d'encourager la vertu. Nous extrayons du rapport de M. Camille Rousset, directeur de l'Académie, les passages suivants qui prouvent que les héroïnes de la charité ne manquent point dans notre chère France.

« Entre toutes les formes de la vertu, celle qui nous attire et qui nous captive, l'abnégation, le désintéressement, le dévouement, le sacrifice, la charité, en un mot, puis-je me la figurer bruyante, sollicitieuse, en quête d'applaudissements, avides de récompenses, et pour tout dire, vertu de concours? Concours et vertu sont deux termes que je ne saurais faire accorder ensemble.

« Bien loin de chercher à concourir, la charité ne s'ingère qu'à dissimuler ses œuvres; mais, quelque soin qu'elle prenne afin d'en dérober la connaissance au monde, il y a des témoins émus qui sont d'autant plus attentifs à les découvrir. La rumeur publique a trop souvent l'occasion de dénoncer le crime: il est bon qu'elle ait en revanche à dénoncer la vertu.

« C'est devant l'Académie française que sont portées ces révélations heureuses; alors commence notre rôle, et il est bien simple. De généreux donateurs nous ont confié le dépôt de leurs libéralités: la fondation Montyon, la fondation Souriau, la fondation Marie Lasse ont pour objet d'encourager la pratique des plus louables vertus. Que pouvons-nous mieux faire que de nous tourner vers ces artisans de bonnes œuvres dont l'estime publique nous a recommandé les mérites? Mais, comme il est impossible que nous les ayons tous pour auxiliaires, nous nous adressons à ceux qui ont particulièrement fait leurs preuves, qui, inspirés par le génie de la charité, ont été les plus habiles à multiplier leur dévouement, à faire fructifier leurs aumônes, et c'est entre leurs mains épurées que nous venons avec confiance ces notes à la vertu dont l'emploi, tel qu'il soit, ne peut manquer de répondre aux intentions des fondateurs. Le choix public que nous faisons ainsi de ces cœurs d'élite est à la fois un hommage aux services déjà rendus, une satisfaction pour les témoins qui nous les ont fait connaître, pour tous un exemple salutaire, un encouragement à propager la contagion du bien.

« On ne trouvera point, dans notre cher pays, de terrain si aride où la charité ne germe, ne prenne racine et ne pro-

duise ses admirables fruits; c'est donc par toute la France qu'il nous en faut faire la récolte. Le voyage est long, la chaleur est grande; aussi souhaiterais-je bien de pouvoir ménager le temps, vous indiquer seulement les principales étapes et m'épargner, comme à vous-mêmes, le retard des transitions. En un mot, c'est un rapport d'été que je voudrais faire, avec la permission d'être court.

« Si vous le voulez bien, nous volons à Tavers, près de Beaugency, sur la grande route de Paris à Bourdeaux; le chemin de fer ne l'a pas rendu désert, car il y a encore beaucoup de pauvres voyageurs qui cheminent à pied, la bourse et l'estomac vides. C'est pour eux que s'ouvre à Tavers l'Hôtelier de la charité. Les époux Lepage ne sont point hôteliers cependant; ils sont vigneron et cultivateurs; mais leur charité est si grande que dans tout le pays leur maison est connue sous le beau nom que je viens de dire. Chaque année, après la récolte, les époux Lepage font d'abord la part des pauvres; souvent la récolte tout entière y passe; parfois même elle n'y suffit pas, et ce sont les épargnes des bonnes années qui sont sacrifiées pour suppléer à ce qui manque. L'amour des pauvres voyageurs est de tradition dans la famille de M^{lle} Lepage; sa mère le lui a légué comme un héritage, au lit de mort. « Ne rebutez personne, lui a-t-elle dit; le ciel a toujours béni la charité. Elle n'appauvrit pas ceux qui la font, et Dieu vous en donnera d'ailleurs la récompense. » Frêle à ce devoir, M^{lle} Lepage, deux vingt-six ans, n'y a pas manqué un seul jour; c'est par milliers que se comptent les passants dénués de ressources qui, sous ce toit hospitalier, ont trouvé un abri, du pain, des soins consolateurs et des encouragements au bien.

Un jour, une voiture bourgeoise, attelée de deux bons chevaux, s'arrête devant l'Hôtelier de la charité; un homme bien vêtu en descend; il entre: « O mes chers bien-faiteurs, s'écrie-t-il, me reconnaissez-vous? C'était un ouvrier qui, comme tant d'autres, recueilli pour une nuit dans cet asile, avait, grâce à M. Lepage, trouvé du travail à Beaugency. Probe, intelligent, laborieux, il avait prospéré jusqu'à faire fortune, et c'était lui qui, devenu riche, venait fêter, avec ceux qui l'avaient aidé à sortir de la misère, le souvenir du temps où il avait reçu d'eux l'aumône avec les bons conseils. Je regrette, messieurs, de ne savoir pas le nom de cet honnête homme, de cet homme de cœur; j'aurais eu plaisir à le nommer dans ce récit; car la reconnaissance est aussi une vertu, et une vertu bien rare.

« M. Lepage est maître de Tavers; dans le mémoire que nous ont adressé les notables de la commune, il n'a pas voulu qu'il fût fait aucune mention de lui-même. L'Académie comprend ce scrupule d'une conscience délicate, mais elle ne s'y arrête pas; elle ne veut pas dédoubler en quelque sorte une vertu qui est l'honneur commun d'un peuple charitable. C'est aux époux Lepage qu'elle décerne une médaille de quinze cents francs.

« Il y a eu, au mois de février 1868, dans le département du Var, à Poutevès, l'épouvantement de la peste noire; c'est le nom sinistre qu'on donne encore en ces contrées à la variole. Tout le monde fuyait; les morts, les malades, étaient abandonnés dans les maisons désertes. Une femme de soixante ans, Millon Merle, restait presque seule, avec son mari, digne d'elle. Ils allaient de porte en porte consoler les moribonds, prodiguer leurs soins où il y avait encore quelque espoir, ensevelir ceux qui avaient cessé de vivre. Quelques jours se passèrent: ils n'avaient pas été atteints par le fléau. Leur exemple releva les courages; la population revint peu à peu, et, quoique l'épidémie ait encore duré trois longs mois, les victimes qu'elle a frappées n'ont plus été du moins délaissées sans secours.

« La femme Merle a toujours été pauvre, parce qu'elle a toujours partagé son pain avec de plus pauvres qu'elle. Quand les indigents du pays la voient entrer dans leur demeure: *Voici venir la providence*, disent-ils en leur langage. Je trouve dans le mémoire qui nous a été adressé par les autorités de Poutevès, un détail que je ne veux pas négliger: « Cette femme, nous dit-on, est toujours propre sur sa personne. Sa mise simple, dans sa rusticité, quelque chose de distingué. L'intérieur de son échoppe, propre comme elle, est toujours reluisant. » Le détail, messieurs, n'est pas si vulgaire qu'on peut croire; chez les pauvres gens, dans le Midi surtout, la propreté est un mérite rare, presque une vertu; c'est du moins un bon accompagnement de la vertu; l'Académie décerne à la femme Millon Merle une médaille de mille francs.

« La veuve Gacongne, à Fleury, près de Villers-Cotterets, a eu autrefois une petite aisance; depuis bien des années, elle est devenue pauvre, son mari, qui était menuisier, ayant mal géré ses affaires. Dans le temps de sa prospérité relative, elle a recueilli, en 1844, deux malheureuses femmes, la mère et la fille, presque également infirmes. Quand vint la ruine, la veuve Gacongne ne songea même point à se séparer d'elles, et cependant il lui restait à peine de quoi vivre, mais elle se mit résolument au travail, et il fallut qu'elle travaillât beaucoup pour gagner la nourriture de trois personnes. En 1857, la mère mourut. Voilà une bouche de moins, direz-vous: oui, une difficulté de plus. L'infirmité de la malheureuse fille est telle que les articulations des bras et des mains sont détruites: il faut la soigner tout à fait comme on soigne les petits enfants; ces soins,

souvent lui
depuis sei
obligée de
ne peut s
qu'elle lai
coupé que
comme les
pour la ve
à donner
en Dieu n
découru m

« N^{lle} L
libay, et
petite
qu'il fat
vent offer
Née au R
lage, ni d
elle élève
Dieu de l

« N^{lle}
les vingt
tribution
elle instr
core elle
— c'est l
douzaine
se repand
j'approdi
par N^{lle}
un peu d
dépense c
ment: «
« auprès
« pain noi
charité de
pauvre qu
qu'elle n
ses soins.
mille fran

« Une r
Lécrivain
depuis p
fice, un d
portant a
ner au bi
se perdre
à la vie
vagabond
cruiser, s
à être de
sa condu
rait époq
trompe: j
reusement
dit qu'
d'août 18
son chem
viennent
délivré,
n'aura pu
étrangère

J'arrive
tout un g
n'y a gu
différence
pénétrer.
toujours
dont l'atta
ainsi dire
rien ne s
phupart, n
me-ses fl
d'elles; le
fortune n
touchent
tout peu
sol la fair
licités au
empêché
jours succ
ment en r
assurém
recomman

« Je n
lièrement
français
carnées à
Cartier,
paine Ma
Parmi
nous a p
maître, q
de parly
de Juliet
Croué su

« Une r
Lécrivain
depuis p
fice, un d
portant a
ner au bi
se perdre
à la vie
vagabond
cruiser, s
à être de
sa condu
rait époq
trompe: j
reusement
dit qu'
d'août 18
son chem
viennent
délivré,
n'aura pu
étrangère

J'arrive
tout un g
n'y a gu
différence
pénétrer.
toujours
dont l'atta
ainsi dire
rien ne s
phupart, n
me-ses fl
d'elles; le
fortune n
touchent
tout peu
sol la fair
licités au
empêché
jours succ
ment en r
assurém
recomman

« Je n
lièrement
français
carnées à
Cartier,
paine Ma
Parmi
nous a p
maître, q
de parly
de Juliet
Croué su

« Une r
Lécrivain
depuis p
fice, un d
portant a
ner au bi
se perdre
à la vie
vagabond
cruiser, s
à être de
sa condu
rait époq
trompe: j
reusement
dit qu'
d'août 18
son chem
viennent
délivré,
n'aura pu
étrangère

par toute la France voyage est long, la je bien de pouvoir les principales éta- mes, le retard des t d'être que je vou ert. vers, près de Beau- ordeaux; le chemin à encore beaucoup pied, la bourse et ivre à Taverny. H- ne sont point hôte- cultivateurs; mais le pays leur maison nus de dire. Chaque age tout d'abord la t entière y passe; ut les épargnes de t à suppléer à ce qui est de tradition ère le lui à légue e rebute personne, à charité. Elle n'ap- e ou donnera d'ail- r, M^{lle} Lepage, de- seul jour; c'est par nus de ressources é un ari, du pain, ments au bien. tée de deux bons de la charité; un « O mes chers bien- us? » C'était un ou- pour une nuit dans rouvé du travail à t, il avait prospéré devenu riche, venait ir de la misère, le l'aumône avec les de ne savoir pas le me de courir; l'au- rit; car la reconnai- bance rare. us le mémoire que mmune, il n'a pas même. L'Académie délicate, mais elle a doublé en quelque un d'un peuple cha- e décerne une mé- dans le département In peste noire; c'est es contrées à la va- des malades, étaient Une femme de e seule, avec son a en porte consolé où il y avait encore lent cessé de vivre, ent pas été atteints ourages; la popula- mie ait encore duré frappés n'ont plus vive, parce qu'elle a us pauvres qu'elle, entre dans leur ma- ils en leur langage été adressé par les e ne veut pas négliger toujours propre sur sa tificité, quelque chose ppe, propre comme messieurs, n'est pas pauvres gens, dans le rare, presque un gnement de la vertu; ion Merle une mé- de Villers-Cotte- depuis bien des an- i, qui était meunier, nps de sa prospérité deux malheureuses également infirmes, ne se songes même il lui restait à peine ment au travail, et il ion Merle une mé-

souvent bien pénibles, c'était la mère qui les lui donnait : depuis seize ans, c'est l'affaire de la veuve Gacogne. Elle est obligée de ne la perdre pas de vue, et si, à toute force, elle ne peut se dispenser de sortir pour quelques heures, il faut qu'elle laisse au bord de la table de petits morceaux de pain coupés que la misérable infirme prendra l'un après l'autre, comme les animaux, avec les lèvres. L'âge vient cependant pour la veuve Gacogne; elle a moins de temps et de force à donner au travail; mais son dévouement ni sa confiance en Dieu n'ont pas subi la moindre atteinte. L'Académie lui décerne une médaille de mille francs.

M^{lle} Ricard est institutrice, depuis trente-cinq ans, au Ribay, dans le département de la Mayenne. C'est une bien petite et pauvre commune, et M^{lle} Ricard a tout le mérite qu'il faut pour diriger une école importante; on lui a souvent offert une position meilleure; elle a toujours refusé. Née au Ribay, elle ne veut pas s'éloigner de son humble village, ni de ses bien-aimées élèves. Elle a élevé les mères, elle élèvera les filles et les petites-filles, tant qu'il plaira à Dieu de lui en donner la force.

M^{lle} Ricard n'a qu'un traitement modique, et, pendant les vingt premières années, elle n'en a pas eu du tout. De rétribution scolaire, il ne faut guère parler. Non seulement elle instruit gratuitement la plupart de ses élèves, mais encore elle nourrit les plus pauvres. Arrivé un jour à midi, — c'est l'inspecteur primaire qui parle, — je trouve une douzaine d'enfants mangeant une soupe dont la bonne odeur se répandait dans toute la classe. Après bien des questions, j'apprends que la soupe, bouillon et pain blanc, est fournie par M^{lle} Ricard, qui y ajoute souvent du fruit, quelquefois un peu de beurre ou de viande. A mes observations sur la dépense qui en résulte, M^{lle} Ricard me répond simplement : « Jamais je n'aurais le courage de manger la soupe » auprès de ces pauvres enfants qui n'ont qu'un morceau de pain noir. » Les petites filles ne sont pas seules à connaître la charité de leur généreuse institutrice, il n'y a pas de famille pauvre qui n'en ait éprouvé les bienfaits, pas de malade qu'elle n'ait assisté de ses deniers, de ses provisions et de ses soins. L'Académie offre à M^{lle} Ricard une médaille de mille francs.

Une médaille de même valeur est donnée à Françoise Lécivain. C'est une ouvrière de Lunéville dont l'existence, depuis près de cinquante ans, n'a été qu'un perpétuel sacrifice, un dévouement sans réserve à tout ce qu'une ville importante renferme de misères physiques et morales. Ramener au bien de malheureuses filles perdues ou en danger de se perdre, à la régularité chrétienne des unions de hasard, à la vie de famille, de pauvres enfants livrés au péril du vagabondage, c'est sa grande préoccupation, et, quand elle réussit, sa joie est suprême. Il n'y a point de trait éclatant à citer de Françoise Lécivain; mais telle est la teneur de sa conduite que ce qu'elle a d'ordinaire et de quotidien ferait époque et merveille dans la vie d'une autre. Je me trompe : il y a dans la sienne trois années plus douloureusement laborieuses, trois de ces longues années dont on dit qu'elles peuvent compter double. A dater du mois d'août 1870, la pauvre fille de Lunéville a rencontré sur son chemin des obstacles qu'elle ne connaissait pas et qui viennent seulement de dispartir enfin; dans sa ville natale délivrée, rendue à elle-même, son activité bienfaisante n'aura plus à subir désormais l'insupportable d'une police étrangère.

J'arrive, messieurs, à toute une série d'actes vertueux, à tout un genre de dévouements analogues, entre lesquels il n'y a guère que des distinctions de noms propres et des différences de détails où il serait trop long de vous faire pénétrer. Chaque année amène devant vous un nombre toujours considérable de ces humbles et fidèles servantes dont l'attachement aux familles qu'elles ont adoptées, pour ainsi dire, a une force d'adhérence tellement poissante que rien ne saurait plus les en séparer; et cependant, pour la plupart, ni le présent n'a de bien-être, ni l'avenir de promesses flatteuses. Tout au contraire s'assombrit autour d'elles; les malheurs vieillissent et, trop souvent, la mauvaise fortune s'ajoute au poids de l'âge; non-seulement elles ne touchent plus de gages, mais encore leurs épargnes s'en vont peu à peu, sacrifiées en silence; il faut réprimer en soi la faim et le sommeil, donner la nuit à des travaux solitaires au dehors et dont le maigre salaire pourra du moins empêcher de s'éteindre le pauvre foyer domestique; et les jours succèdent aux jours, apportant un surcroît de dévouement en même temps qu'un surcroît de misère. Il n'y a pas assurément de vertu plus touchante et qui puisse mieux recommander les neuf noms dont je vais donner lecture.

Jeanne Dadoz et Marie Derne, que l'Académie a particulièrement distinguées, reçoivent une médaille de mille francs chacune. Sept médailles de cinq cents francs sont décernées à Juliette Piette, à Jeanne Lambert, à Catherine Cartier, à la veuve Vendevelde, à Pélagie Crépin, à Delphine Marrot, à Marie Rigal.

Parmi ces derniers noms, celui de la veuve Vendevelde nous a paru mériter une mention d'un ordre spécial. Sa naitre, qu'elle a servi pendant trente-six ans, avait été frappé de paralysie, à Paris, en 1870, tout au commencement du mois de juillet, quelques jours avant l'explosion de la guerre. Cloué sur son lit, aux trois quarts sourd, mais encore en

possession de son intelligence, le vieillard a traversé le premier et le second siège, la guerre étrangère et la guerre civile, et il est mort au mois de janvier 1873, sans avoir rien su ni appris de ces événements énormes. Par un prodige de discrétion et de vigilance, avec une délicatesse infiniment supérieure à sa condition, la bonne servante s'est donné le contentement d'épargner à son cher infirme les longues angoisses et les plus poignantes des souffrances morales. Un tel fait serait incroyablement à deux amis du malade, dont un était un musicien bien connu, M. Carafa, de l'Académie des beaux-arts, tous deux de la même Académie et nos confrères, ne nous apportaient pas l'autorité de leur témoignage personnel.

La liste que vous avez sous les yeux comprend encore bien des noms auxquels je ne puis adresser ici qu'un hommage collectif; ils seront reproduits, avec les notices accompagnées, dans le livret de l'Académie. Nous y aurions volontiers ajouté, s'il eût été possible, tous ceux que nous ont révélés les quatre-vingt-dix-neuf mémoires dont l'Académie a été saisie depuis l'année dernière. Si les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous tenir, ne nous ont pas permis de vous en signaler un plus grand nombre, les désignations locales et les enquêtes qui les ont suivies ne sont-elles pas déjà d'un grand profit pour la morale publique?

C'est le privilège et l'honneur de l'Académie française de rassembler tous les témoignages, d'en ressentir la première émotion généreuse, de s'en inspirer et de pouvoir déclarer hautement qu'en dépit de tous les mauvais exemples et de toutes les fausses doctrines, les vertus modestes et désintéressées, les vertus chrétiennes et sociales par excellence, le dévouement, le sacrifice, et les forces morales enfin n'ont pas diminué chez nous et ne sont pas près de manquer à la France.

IL NE FAUT PAS COURIR.....

MORALITÉ

(Suite)

ANTOINETTE, avec un peu d'hésitation. Eh bien, commandeur, croyez-vous que le chevalier de Nogent... Je vous demande cela pour une de mes amies.

LE COMMANDEUR. Parlez-moi je le pense bien.

ANTOINETTE. Soit...

LE COMMANDEUR. Soit?

ANTOINETTE. Capable d'aimer sérieusement...

LE COMMANDEUR. Notre amie?... [A voix basse.] Il l'aime passionnément.

ANTOINETTE. Bien sûr, commandeur?

LE COMMANDEUR. Il s'est déjà battu pour elle.

ANTOINETTE. Et moi qui ne le savais pas!

LE COMMANDEUR. Comment! votre amie ne vous avait pas mise dans la confidence?

ANTOINETTE. Ti le lui avait peut-être caché... Il craignait sans doute que cela ne se répandît.

LE COMMANDEUR. Je crois qu'il le craint toujours.

ANTOINETTE. Mais alors, commandeur, vous connaissez mon amie?

LE COMMANDEUR. Aussi bien que vous.

ANTOINETTE. Et si je vous défiais de dire qui...

LE COMMANDEUR. Elle habite un beau château.

ANTOINETTE. Oui.

LE COMMANDEUR. Elle médite très-passablement de son prochain...

ANTOINETTE. Oh, non!

LE COMMANDEUR, la regardant. Elle est assurément fort jolie...

ANTOINETTE. Oh! mais, commandeur, qui n'habite pas un beau château? qui n'est pas jolie?... C'est le signallement de tout le monde...

LE COMMANDEUR. Vous êtes la dernière, mademoiselle, à qui je voudrais faire une pareille confidence...

ANTOINETTE. Oh! commandeur, vous êtes un homme terrible!

LE COMMANDEUR. Eh bien, elle se nomme...

ANTOINETTE. Elle se nomme? ..

LE COMMANDEUR, bas, M^{me} de Nozay.

ANTOINETTE. Ciel!...

LE COMMANDEUR. Chevalier félon, n'est-ce pas?

LA MARQUISE, se retournant sur un cri d'Antoinette. Qu'y a-t-il donc?

ANTOINETTE. Rien, ma tante... rien... M. le commandeur me demandait... quelles étaient ces fleurs.

LE COMMANDEUR, à part. La petite a du sang-froid.

[Haut, en se penchant vers une caisse de fleurs.] Ah! ah! je les reconnais...

LA MARQUISE. Ah! mon enfant, vous n'avez pas encore répondu à cette invitation...

ANTOINETTE. J'y vais, ma tante. [Elle se dirige vers la porte.]

LE COMMANDEUR. A propos... où donc avais-je la tête?...

je ne pensais plus à vous faire part d'une fâcheuse nouvelle, ma foi... J'ai entendu dire que le chevalier nous quittait tout à l'heure.

LA MARQUISE, avec surprise. Comment!... il arrive... Cela ne se peut pas.

LE COMMANDEUR. Une affaire très-grave... [Bas à Antoinette.] J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit de votre amie. [Haut.] Peut-être même aura-t-il voulu s'épargner...

POSTERIEUR, à part. Le maudit homme!

LA MARQUISE. M. de Postérieur et moi nous allons bien voir... Commandeur, aidez-nous donc à retrouver le chevalier. [A part.] Il ne m'échappera pas.

LE COMMANDEUR. A vos ordres, marquise. [A part.] Je crois qu'il est pris.

LA MARQUISE. Eh bien, Antoinette?... ANTOINETTE. J'y vais, ma tante, j'y vais de suite. [Elle sort à droite et les autres personnages à gauche.]

SCÈNE VIII

ANTOINETTE seule, puis NOGENT

ANTOINETTE, revenant en scène. Ah! c'est indigne!... ce départ... plus de doute!... Me tromper ainsi... en aimer une autre!... Cette M^{me} de Nozay, une amie de ma tante, que ma tante ne peut pas souffrir... Si jamais elle savait... Eh bien, qu'il parte... je ne veux plus le revoir. [Nogent apparaît à la porte de gauche. Avec émotion.] Ah! le voilà!...

NOGENT, avec embarras. Ma cousine... [A part.] Maintenant, je suis tranquille, mais comment lui apprendre...

ANTOINETTE, avec une surprise feinte et se dirigeant vers la porte de droite. Comment, c'est vous, monsieur le chevalier!... On vous disait déjà sur la route de Paris...

NOGENT. Tenez, ma cousine...

ANTOINETTE. Laissez-moi, monsieur... il faut absolument...

NOGENT. Quelques minutes, de grâce...

ANTOINETTE. Eh bien, soit, monsieur... Aussi bien j'ai des explications à vous demander.

NOGENT. Des explications?

ANTOINETTE. Oui... cette conversation entre vous et ma tante m'est revenue à l'esprit.

NOGENT. Vous aviez pris, ma cousine, un ton si grave que j'étais à cent lieues de penser qu'il s'agissait de badinage.

ANTOINETTE. Monsieur le chevalier, c'est vous qui traitez comme un badinage les choses les plus graves.

NOGENT, à part. Diabole!... [Haut.] Ah! mon Dieu! qu'est-il donc arrivé?

ANTOINETTE, le regardant fixement. L'est arrivé que vous ne m'aimiez pas, monsieur le chevalier...

NOGENT. Moi?

ANTOINETTE. Oui, monsieur.

NOGENT, d'un ton dégagé. Ah! par exemple, voilà un mot pour lequel j'aurais bien envie de vous répondre : Ma cousine, vous mentez effrontément!

ANTOINETTE. Que suis-je, en effet? Une pauvre pensionnaire, une petite provinciale, comme on dit à la cour, et tout à fait indigné de fixer l'attention d'un homme à la mode...

NOGENT, à part. Damné commandeur! [Haut.] Ma cousine, nous connaissons à la cour beaucoup de femmes qui sont faites pour la province. [La regardant.] J'en connais en province beaucoup qui seraient faites pour la cour.

ANTOINETTE. Ah! c'est peut-être pour cela que M. de Chavannes, qui est fort bien auprès du roi, comme vous savez, se propose de demander ma main.

NOGENT, à part. Ah! diable!... [Haut.] Mais j'espère bien, ma cousine...

ANTOINETTE. M. de Chavannes est un homme parfait, et j'occupe seule ses pensées...

NOGENT. Le ciel m'est témoin, ma cousine...

ANTOINETTE. Pourquoi ce départ précipité?...

NOGENT. Je vous cherchais pour vous en instruire; une affaire de la plus haute importance...

ANTOINETTE. Un mensonge de la plus haute importance... Vous êtes attentif...

NOGENT. Assurément...

ANTOINETTE. Sans doute par les gens pour qui vous vous battez...

NOGENT. Moi, ma cousine!... Mais qui vous a dit... [Avec colère, à part.] Oh! commandeur! [Haut et prenant la main d'Antoinette.] Les gens pour qui je me suis battu, je leur baise la main en ce moment.

ANTOINETTE, retirant vivement la main. C'est un baiser de Judas, monsieur le chevalier! Vous me trahissez...

NOGENT. Ah! ma cousine!... Toute ma physionomie ne vous dit-elle pas que je n'aime que vous?...

ANTOINETTE, à part. S'il disait vrai, pourtant! [Haut.] Eh bien, chevalier, si vous voulez qu'on vous croie, il faut des preuves.

NOGENT. Des preuves! Par laquelle voulez-vous que je commence?

ANTOINETTE. J'exige deux choses. D'abord, vous allez me promettre de ne plus vous battre... Pendant six mois au moins,

